

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES FLANDRE LYS  
Séance du 09 avril 2024

L'an deux mille-vingt-quatre, le neuf avril, à 19 heures et 00 minutes, les membres du Conseil Communautaire se sont réunis à La Gorgue, 500 rue de La Lys, sur la convocation qui leur a été adressée par Jacques HURLUS, le Président de la Communauté de communes Flandre Lys, le vingt-sept mars.

**Nombre de conseillers en exercice le jour de la séance : 42**

**Nombre de présents :**

Du point n°1 au point n°5 : 27  
Du point n°6 au point n°8 : 28  
Du point n°9 au point n°10 : 27  
Au point n°11 : 28  
Du point n°12 au point n°14 : 29  
A partir du point n°15 : 30

**Nombre de pouvoirs : 9**

Du point n°1 au point n°8 : 9  
Du point n°9 au point n°10 : 8  
Au point n°11 : 7  
Du point n°12 au point n°14 : 8  
A partir du point n°15 : 7

**Nombre de votants :**

Du point n°1 au point n°5 : 36  
Du point n°6 au point n°8 : 37  
Du point n°9 au point n°11 : 35  
A partir du point n°12 : 37

Etant précisé que du point n°32 à n°45 : 36 (le Président ne prenant pas part au vote des comptes administratifs)

**Étaient présent(e)s :**

Mme BEURAERT Martine, M. BEZILLE Marc, M.BLERVAQUE Philippe, M.BODART Michel (à partir du point n°11), Mme BOULENGER Delphine, Mme BROUARD Bénédicte, M.BROUTEELE Philippe, Mme DE SWARTE Marie-Dominique (à partir du point n°15), M.DEHAENE Michel, M.DELABRE Aimé, Mme DERONNE Véronique (à partir du point n°6), Mme DURUT Jocelyne, M.DUYCK Joël, M.FAIDUTTI Jean-Marc, Mme FERMENTEL Geneviève, M.HENNEON François-Xavier, Mme HERDIN Andrée, Mme HIEL Anne, M. HURLUS Jacques, M.LAPIERRE Julien, M. MAHIEU Philippe, M.MORVAN Hervé, M.MOUQUET Denis (du point n°1 au point n°8 puis à partir du point n°12), M.PARENT Michael, Mme PLE Sandra, M.PRUVOST Philippe, M.SÉRÉ Soarey, Mme THERON Stéphanie, M.THOREZ Jean-Claude, Mme VERHAEGHE Marie-Thérèse.

**Absents excusés ayant donné pouvoir :**

M.BODART Michel, pouvoir donné à Mme VERHAEGHE Marie-Thérèse (jusqu'au point n°10 inclus)  
M.BOONAERT Jean-Philippe, pouvoir donné à M.MOUQUET Denis (sauf du point n°9 au point n°11 inclus)  
Mme DE SWARTE Marie-Dominique, pouvoir donné à Mme HERDIN Andrée (jusqu'au point n°14 inclus)  
Mme DEBAISIEUX Nathalie, pouvoir donné à Mme FERMENTEL Geneviève  
Mme DUHAYON Monique, pouvoir donné à M.DEHAENE Michel  
Mme EVRARD Monique, pouvoir donné à M.MAHIEU Philippe  
M.RAVET Pierre-Luc, pouvoir donné à M.THOREZ Jean-Claude  
M.VANECLOO Serge, pouvoir donné à M.DELABRE Aimé  
Mme VILLE Augustine, pouvoir donné à M.HENNEON François-Xavier

**Absents excusés :**

Mme BERTRAND Dorothee (a donné pouvoir à Mme LORPHELIN Martine absente)  
M.BOONAERT Jean-Philippe (du point n°9 au point n°11 inclus)  
M.DELVALLE Jean  
Mme DERONNE Véronique (jusqu'au point n°5 inclus)  
M.FICHEUX Bruno (a donné pouvoir à M.LORIDAN Bernard absent)  
M.LORIDAN Bernard  
Mme LORPHELIN Martine  
M.MOUQUET Denis (du point n°9 au point n°11 inclus)

**Secrétaire de séance :** M.DELABRE Aimé

## Délibération n°2024D081 - Finances, Mutualisation, Transferts De Charges - Budget ZA des Pacaux, affectation de résultat 2023 sur 2024.

*Le Vice-président expose au Conseil :*

Vu le Compte administratif 2023, présenté et voté ce jour,  
Considérant que ce document budgétaire présente :

Pour la section d'investissement :

Un déficit de clôture 2023 de 17 887,23€

Monsieur le Président propose d'affecter le résultat d'investissement comme suit :

- Article 001 : Déficit d'investissement reporté : 17 887,23€

Pour la section de fonctionnement :

Un excédent de clôture 2023 de 496 642,40€

Monsieur le Président propose d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

- Article 1068 : Excédent de fonctionnement capitalisé : 17 887,23€
- Article 002 : Excédent de fonctionnement reporté : 478 755,17€

Il n'y a pas de restes à réaliser 2023 à reprendre au BP 2024.

Après avis favorables de la commission et du Bureau, il est demandé au Conseil de se prononcer sur la proposition ci-dessus.

**Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire accepte à l'unanimité (37 voix) la proposition ci-dessus.**

A La Gorgue le 09 avril 2024,  
Pour extrait conforme au registre,

Le Secrétaire de séance,

Aimé DELABRE

Le Président,

Jacques HURLUS

